

Introduction

En septembre 2020, nous avons publié un « cahier républicain » à l'occasion du cent-cinquantième anniversaire de la proclamation de la République. La « révolution » du 4 septembre n'était qu'une première marche pour accéder au graal... Cinq mois de combats avant qu'une Assemblée élue au suffrage universel direct siège à Bordeaux et dont la réunion avait pour effet de se prononcer sur les préliminaires de paix. L'ennemi imposait des conditions sévères, humiliantes. Les bombardements prussiens sur Paris, le siège de la capitale, les insurrections, les privations et l'occupation du territoire ne laissent que peu de place au débat politique, au débat des idées ; la campagne électorale pour les élections de février 1871 se résumera au choix du camp de la guerre, ou celui de la paix. C'est celui de la paix avec les conservateurs des campagnes - mais aussi des républicains modérés - qui avait gagné... et l'on se demande ce qui aurait bien pu arriver si la « guerre à outrance » l'avait emporté dans les urnes, sans l'emporter sur le terrain !

Mais à Bordeaux, la République s'installe sur une seconde marche. Elle gravira un degré supplémentaire à Versailles. La guerre civile à Paris, la résistance urbaine des Fédérés au jusqu'aboutisme ravageur, la répression aveugle et sanglante des « versaillais », sous le regard des forces étrangères d'occupation massées autour des fortifications, auraient pu provoquer un sentiment d'abandon, de lassitude, d'épuisement, de besoin de récupération.

Au contraire, le pays a relevé tous les défis et le premier d'entre eux : payer la dette de guerre pour libérer le territoire le plus rapidement possible.

C'est donc **un « cahier républicain » du rebond, de la reconstruction** que nous présentons. **Les Assemblées de Bordeaux et de Versailles qui sont les Assemblées fondatrices de la troisième République** ont permis - le plus souvent dans le conflit permanent avec Thiers - de retrouver un idéal, permettant d'effacer les blessures de Sedan et de Metz.

Nous avons retenu cinq thématiques :

- le redressement monétaire et les grands emprunts ;
- la reconstitution d'une armée nouvelle ;
- la reconstruction de Paris ;
- les prémices d'une France décentralisée ;
- enfin tenter de décrypter, au cœur de la République naissante, le rôle majeur de Thiers et l'objectif de libération du territoire auquel il s'est tenu et au prix duquel il a fait admettre le passage de l'Etat monarchiste ou impérial à une République de gouvernement.

Ainsi, nous avons réuni des historiens, des juristes, des économistes pour traduire cette page de l'effort et de la responsabilité en des temps où les ruines laissées en l'état - parfois plus de quinze ans - rappelaient aux citoyens et aux étrangers qui nous visitaient, que notre pays n'abandonne jamais.

Le redressement monétaire et les explications complexes qu'il induit ont été confiés à **Arnaud Manas** et **Jean-Luc Couëtoux** ; ils nous exposent à la fois le rôle de la Banque de France dans la politique de redressement monétaire et les conditions nouvelles qui vont permettre au jeune Empire allemand, pour

assurer son unité et consolider sa place dans le monde, de définir le Reichsmark en définitive sur une base-or.

Benjamin Constanty livre les clefs du succès des emprunts pour le paiement des cinq milliards d'indemnités de guerre ; un exercice certes économique et qui impose une maîtrise de la politique du crédit...et surtout la confiance ; affaire donc politique ! Nous remercions également le professeur Laure Quennouëlle-Corre de ses conseils et de nous avoir recommandé le bon rédacteur pour une telle entreprise.

D'une armée vaincue mais qui continue, avec le peu de moyens qu'il lui reste, à résister à l'ennemi, jusqu'à la manifestation d'une armée ressoudée à Longchamp, **Antoine Reverchon** et **Georges Gugliotta** refont le parcours de cette armée du Gouvernement de la Défense nationale et la constitution de l'armée nouvelle de la République. Pouvoir politique et pouvoir militaire cohabitent par nécessité avec souvent, à cette époque, la tentation de lever un glaive vengeur pour s'assurer de l'ordre moral ; dangereuse cohabitation, surtout lorsque l'occupant étranger surveille la reconstitution de nos forces armées.

Patrick Restellini a recensé les dommages subis à Paris de janvier 1871 (les bombardements prussiens) au 28 mai de la même année (fin de la Commune) ; des monuments, quartiers, établissements publics brûlés, des voies de communication autour de Paris bombardées ou dynamitées, et tout un patrimoine artistique disparu, laisseraient à penser que la reconstruction serait impossible et longue...Au contraire, Paris relève le défi ; certes des ruines rappelleront la guerre civile mais la reconstruction c'est aussi l'occasion de moderniser, finir le plan d'Hausmann, s'attaquer à une politique d'assainissement et d'hygiène avec de nouveaux hôpitaux, d'entrevoir la mise en application des progrès scientifiques au service des transports, d'élargir le front des connaissances et de multiplier les lieux d'enseignement, de savoir et de formation.

La décentralisation débute son long parcours du combattant. Mais une victoire quand même, modérée sans doute, dans les communes et les départements ! L'ombre du préfet omniprésente commence à s'estomper un peu. **Eric Landot** ne manque pas de nous rappeler que l'anniversaire de ces cent cinquante ans des lois municipales et des conseils généraux mériterait d'être célébré. Les réformes n'étaient pas si évidentes, face à un Thiers, centralisateur et têtu auquel il devenait de plus en plus difficile à certains de faire entendre raison.

Ce Thiers dont il faut bien parler ! L'histoire d'un homme d'Etat - car il était un homme d'Etat - entaché des crimes de répression disproportionnée, de la férocité sanglante avec laquelle il a « repris Paris » doit-elle s'arrêter à ce seul instant des débuts de la République naissante ? République...naturellement car l'Assemblée de Bordeaux la valide (même en déplorant des formes pas conventionnelles) et celle de Versailles la met en orbite ; les mots couchés sur le papier officiel, les documents des travaux législatifs, les votes des députés, les soutiens parfois offensifs des républicains à Thiers jusqu'à sa chute exigent une lecture plus nuancée de ses 825 jours au pouvoir. Qui aurait été en mesure de prendre la place de Thiers en février 1871 ? Qui aurait permis dans la classe politique française de l'époque, de lutter avec autant d'acharnement contre l'ennemi pour retrouver une place d'honneur dans le concert des nations ?

Thiers était demeuré conservateur socialement et intellectuellement ; les républicains le savaient mais cette cohabitation orageuse reposait sur une même conception du fonctionnement de l'Etat que le profil

centralisateur thiériste renforçait et que le souci de l'intérêt général, surtout, rapprochait. La République gagnait à prendre Thiers comme avocat et ne pas se livrer aux manœuvres oppositionnelles et aventures d'un retour à un régime monarchique dynastique ou de droit divin ou aux grandes démonstrations impériales de cavalerie et de clairons qui ne présagent jamais un bon destin pour une nation.

DP